

Enseignants du collège .....

Le ..... février 2024

## **MOTION CONTRE la mise en place de groupes de niveaux**

Nous, enseignants du collège ....., nous opposons à la mise en place de groupes de niveaux en français et mathématiques, **d'autant plus qu'aucun décret officiel n'est à ce jour paru**. Nous dénonçons plusieurs problèmes et dérives :

→ cette mise en place de groupes sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en Sixième et en Cinquième à la rentrée 2024 (puis en Quatrième et en Troisième à la rentrée 2025) se fera à partir des résultats des évaluations nationales, ce qui induira un déterminisme scolaire des élèves, fondé sur des inégalités (au niveau de la maîtrise de l'informatique et du stress important des élèves lors de cette évaluation).

→ cette mise en place de groupes va à l'encontre des travaux menés en pédagogie. La recherche démontre que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques sur la motivation des élèves et leurs apprentissages. Romuald Normand, professeur des Universités à l'Université de Strasbourg résume ainsi les travaux de Peter Blatchford (et son équipe), un universitaire anglais : « Dans ses différentes recherches, il nous apprend que le regroupement d'élèves par niveau ou par aptitudes n'a pas vraiment d'effets sur les apprentissages des élèves. Si le regroupement tend à améliorer la réussite des bons élèves explique-t-il, il est préjudiciable pour les plus défavorisés et ceux à besoins particuliers. (in « le café pédagogique »)

→ cette mise en place éclatera le groupe classe dès la Sixième, ce qui cassera le collectif de travail et les élèves en difficulté (groupe de 15 élèves clairement identifiés) seront stigmatisés,

→ les professeurs de français et mathématiques ne pourront plus assurer le rôle de professeur principal d'une classe puisque, en charge d'un groupe de niveau, ils n'auront que très peu élèves (2 à 7) de ladite classe.

→ cette réforme bâclée propose une vision simpliste de l'élève qui ne se réduit pas à un être évalué mécaniquement. Nous prônons une hétérogénéité accompagnée pour les élèves à besoins particuliers par des AESH mieux reconnues dans leur travail.

→Le tri scolaire des élèves commencera dès la Sixième avec des regroupements de niveaux, se poursuivra dès la Cinquième avec la découverte des métiers notamment pour préparer les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail, et se terminera avec l'examen du DNB, désormais érigé en barrage pour le passage en Seconde. Cela revient à acter le collège comme lieu de la fin de la scolarité obligatoire. L'orientation est un travail au long cours et ne peut dépendre du premier examen de leur scolarité passé par les élèves.

→ cette mise en place obligera les enseignants à travailler « en barrette » : ainsi, dans notre établissement, ..... groupes de 6° auront cours de français en même temps et devront suivre une même progression ; actuellement, nous prêtons en alternance les œuvres littéraires aux élèves (3 livres minimum dans l'année), respectant notre principe de ne pas solliciter financièrement les familles. Il faudra donc faire acheter les livres aux familles dès la rentrée 2024.

→ Des méthodes et des pratiques, des manuels certifiés seront imposés aux professeurs, ce qui va à l'encontre de notre liberté pédagogique.

→ Pour financer ces groupes de niveaux, des options et dédoublements (en sciences expérimentales, langues vivantes, ...) pourront être supprimées. Mais il y aura aussi des tensions sur les emplois du temps et des professeurs qui voient leurs pratiques professionnelles attaquées et leurs postes fragilisés.

**Nous défendons un autre collège, un collège qui aurait les moyens de faire réussir toutes et tous les élèves, étudiant ensemble pour apprendre à faire société afin de réduire les déterminismes sociaux et scolaires. Nous nous opposons au projet du ministère d'un collège qui trie et sépare les élèves en son sein, qui réduit à néant toute tentative d'École inclusive.**

Les enseignants du collège .....